

Actionnaire concurrent

Par **W Bill**, le **19/04/2016** à **08:12**

Bonjour.

Comment sortir du capital d'une S.A. un actionnaire qui a créé une autre entreprise concurrente à la première ?

Par **Camille**, le **19/04/2016** à **11:25**

Bonjour,

Votre question est une plaisanterie ?

Par définition, les actions d'une SA sont anonymes et normalement cotées en bourse.

N'importe qui peut en acheter, y compris des concurrents, bien évidemment ! C'est même très courant.

J'ai tout à fait le droit d'acheter des actions Pigeot et des actions Renault, et même si je crée une boîte qui fabrique des bagnoles "faciles à vivre" ou "qui changent la vie".